



DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 36

de Votants : 39

Dont vote par procuration : 4

Abstention : 1

Contre : 0

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023.00063/2023 du 08/04/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 01 avril 2023, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (36)

M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11^{ème} adjointe au Maire), M. Nassuf-Eddine DAROUACHE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7^{ème} adjointe au Maire), M. Djamelidine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Aminat HARITI (conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14^{ème} adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Inayatie KASSIM (8^{ème} adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1^{er} adjoint au Maire), Mme Zoulfati MADI (4^{ème} adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12^{ème} adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2^{ème} adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Maire), M. Assane MOHAMED (Maire), M. Elyassir MANROUFOU (Maire), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

**Validation de l'agenda
sportif 2023 de la ville de
Mamoudzou**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 05/05/2023 que la convocation avait été faite le 01/04/2023.

Le Maire.

Absents : (9)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Maire), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Maire), Mme Liza MAHAMOUDOU (Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (Maire), M. Anrif MOURDI (Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Maire), M. Abdallah OUMOURI (Maire)

Absents excusés : (0)

Procuration : (4)

Mme Marianne DAMARY donne pouvoir à Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14^{ème} adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Zaitouni ABDALLAH donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), Mme Nourainya LOUTOUFI donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire),

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAILA en qualité de Maire de



Mamoudzou ;

Considérant que le développement du sport et de l'excellence sportive répondent aux besoins de santé des habitants de la ville tout en décelant, en soutenant et en formant une nouvelle élite sportive capable de concurrencer les sportifs régionaux et internationaux ;

Considérant qu'à la suite de plusieurs réunions sur l'excellence sportive, la prise de conscience des enjeux du développement du sport à aboutit à la mise en place de l'adoption de l'agenda sportif de l'année 2023. Ce plan d'action vise à assurer à la ville et à ses habitants un avenir plus vertueux en matière de pratique du sport. Il repose sur un constat (diagnostic), et s'appuie sur une vision partagée des enjeux qui conduira à dégager les grandes priorités de travail ;

Les 7 principaux enjeux décrits par l'agenda 2023 sont :

- Le développement de la tradition du sport dans la Ville.
- Le développement de l'excellence sportive.
- L'épanouissement des habitants de la Ville à la pratique sportive.
- La cohésion sociale et la solidarité entre quartiers et entre générations.
- La pérennisation de certains événements sportifs.
- Le développement des infrastructures sportives par leur utilisation à de grands événements sportifs.
- Une dynamique de développement suivant les disciplines sportives et leur pratique.

Considérant que ces objectifs doivent être atteints collectivement et mis en œuvre aussi bien par la municipalité que par les associations sportives. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement de la ville en matière de sport, de sa pratique, de la cohésion, du social ;

Objectif général :	Objectif spécifique :
> Développer la pratique du sport au sein de la ville ; > Développer l'excellence sportive ; > Hausser le niveau des jeunes talents ; > Encourager la cohésion et le vivre-ensemble.	Le secteur du sport est au contact de la jeunesse et de son environnement. Il constitue une fête mais offre aussi des moments de réflexion et de conscientisation des actions. Aujourd'hui, les priorités de la municipalité sont de : <ul style="list-style-type: none">• Tendre vers la pratique de tous les sports et/ou des activités physiques par tous les habitants de la Ville ;• Adapter les pratiques sportives à l'environnement territorial ;• Renforcer le vivre ensemble des acteurs du sport.

Calendrier des événements sportifs de l'année 2023 :

- Randonnées Le Grand Majimbi, 8 janvier 2023 ;
- Dimanche activités pour tous, 29 janvier 2023 / 5 mars 2023 / 6 août 2023 / 22 octobre 2023 ;
- Randonnée santé découverte, 18 février 2023 / 3 juin 2023 / 23 septembre 2023 ;
- Trophées Mayotte Hebdo du sportif de l'année, 18 janvier 2023 ;
- Futsal Ramadan, mois du Ramadan ;
- Finale Course de pneus, communale, 26 avril 2023 ;

Mamoudzou ;

Considérant que le développement du sport et de l'excellence sportive répondent aux besoins de santé des habitants de la ville tout en décelant, en soutenant et en formant une nouvelle élite sportive capable de concurrencer les sportifs régionaux et internationaux ;

Considérant qu'à la suite de plusieurs réunions sur l'excellence sportive, la prise de conscience des enjeux du développement du sport à aboutit à la mise en place de l'adoption de l'agenda sportif de l'année 2023. Ce plan d'action vise à assurer à la ville et à ses habitants un avenir plus vertueux en matière de pratique du sport. Il repose sur un constat (diagnostic), et s'appuie sur une vision partagée des enjeux qui conduira à dégager les grandes priorités de travail ;

Les 7 principaux enjeux décrits par l'agenda 2023 sont :

- Le développement de la tradition du sport dans la Ville.
- Le développement de l'excellence sportive.
- L'épanouissement des habitants de la Ville à la pratique sportive.
- La cohésion sociale et la solidarité entre quartiers et entre générations.
- La pérennisation de certains événements sportifs.
- Le développement des infrastructures sportives par leur utilisation à de grands événements sportifs.
- Une dynamique de développement suivant les disciplines sportives et leur pratique.

Considérant que ces objectifs doivent être atteints collectivement et mis en œuvre aussi bien par la municipalité que par les associations sportives. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement de la ville en matière de sport, de sa pratique, de la cohésion, du social ;

<u>Objectif général :</u>	<u>Objectif spécifique :</u>
> Développer la pratique du sport au sein de la ville ; > Développer l'excellence sportive ; > Hausser le niveau des jeunes talents ; > Encourager la cohésion et le vivre-ensemble.	Le secteur du sport est au contact de la jeunesse et de son environnement. Il constitue une fête mais offre aussi des moments de réflexion et de conscientisation des actions. Aujourd'hui, les priorités de la municipalité sont de : <ul style="list-style-type: none">• Tendre vers la pratique de tous les sports et/ou des activités physiques par tous les habitants de la Ville ;• Adapter les pratiques sportives à l'environnement territorial ;• Renforcer le vivre ensemble des acteurs du sport.

Calendrier des événements sportifs de l'année 2023 :

- Randonnées Le Grand Majimbi, 8 janvier 2023 ;
- Dimanche activités pour tous, 29 janvier 2023 / 5 mars 2023 / 6 août 2023 / 22 octobre 2023 ;
- Randonnée santé découverte, 18 février 2023 / 3 juin 2023 / 23 septembre 2023 ;
- Trophées Mayotte Hebdo du sportif de l'année, 18 janvier 2023 ;
- Futsal Ramadan, mois du Ramadan ;
- Finale Course de pneus, communale, 26 avril 2023 ;

- Trail du Caméléon, 28 mai 2023 ;
- 10 kms de Mamoudzou, 11 juin 2023 ;
- Course de pneus, finale, 24 juin 2023 ;
- Hippocampe Trail, 1-2 juillet 2023 ;
- Trail du Grand Majimbini, 10 septembre 2023 ;
- Course de pirogues, 8 octobre 2023 ;
- Trail des amis, 19 novembre 2023 ;
- Trail du gouverneur, 3 décembre 2023 ;
- Sport en fête Mamoudzou, 9 décembre 2023.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à la majorité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : De valider l'agenda sportif 2023 de la Ville de Mamoudzou.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou en son absence, son représentant à signer tout document afférent à cette délibération.

Fait à Mamoudzou, le 13/04/2023



Abstention (1) : M. Nassuf-Eddine DAROUECHE
Contre (0) :

